

Le salut des peuples

" *Que les peuples, Dieu, te rendent grâce*, chante le Psalmiste ; *qu'ils te rendent grâce tous ensemble !* " (Ps. 66,4) Du livre de la Genèse à celui de l'Apocalypse, la Bible nous parle des peuples et des nations. Le salut des nations fait même partie intégrante de l'accomplissement de l'œuvre messianique telle qu'elle est évoquée, par exemple, dans les grandes fresques poétiques du livre d'Isaïe : "*Le Seigneur de l'univers préparera pour tous les peuples, sur sa montagne, un festin de viandes grasses et de vins capiteux, un festin de viandes succulentes et de vins décantés.* " (Is. 25,6)

La Bible semble pourtant attribuer l'origine des peuples à l'impiété. En effet, après le péché d'Adam et Eve qui voulurent devenir "*comme des dieux*" (cf. Gn 3,5), après l'épisode du Déluge (cf. Gn 7) en réponse à la corruption générale de l'humanité, le récit biblique présente la dispersion des peuples et la confusion des langues comme une sentence divine (cf. Gn 10) en conséquence de l'arrogance des descendants de Noé qui voulurent bâtir "*une tour dont le sommet pénètre les cieux.* " (Gn 11,4)

Les livres bibliques exposent cependant comment Dieu, désireux de refaire alliance avec les hommes, forma lui-même un peuple (cf. Dt 7,16), le *Peuple élu* (cf. Ex 19,5-6), afin de rassembler ensuite en un peuple saint tous les peuples dans leur diversité. Pour cela, il fit alliance avec Abraham à qui il fit cette promesse : "*En toi, seront bénies toutes les nations de la terre.*" (Gn 12,3). Et bien que le patriarche et sa femme Sarah fussent déjà âgés et demeurés sans enfants, il leur fut annoncé que leur viendrait une descendance *aussi nombreuse que les étoiles du ciel* (cf. Gn 15,5-6).

Cette mystérieuse prophétie s'accomplit lorsque Dieu, "*à la plénitude des temps*" (Ga 4,4), envoya pour sauver les hommes son Fils, *lumière pour éclairer les nations et gloire d'Israël* (cf. Lc 2,32), né d'une femme, la Vierge Marie : "*Si vous appartenez au Christ*, dit saint Paul aux Galates, *vous êtes de la descendance d'Abraham : vous êtes héritiers selon la promesse.*" (Ga. 3,29) Par toute sa vie, le Christ Jésus a confirmé l'élection d'Israël et également le plan universel de salut pour les nations (cf. Rm 15, 8-13). Après sa résurrection, en envoyant ses disciples de par le monde, il leur donna ce commandement : "*De toutes les nations faites des disciples*" (Mt 28,19). Mais c'est par l'effusion du Saint-Esprit sur la première Eglise, le jour de la Pentecôte (cf. Ac 2,1-13), que Dieu inaugura son Royaume parmi les nations et manifesta, par le miracle des langues, que tous les peuples (cf. Ac 1,8) selon leur spécificité et dans leur propre langue, sont désormais appelés à accueillir la vie nouvelle de l'Esprit. Car le peuple nouveau, la "*nation sainte*" (1P 2,9) dans laquelle Dieu veut rassembler tous les hommes, grâce au salut qui nous vient du Christ, n'est pas un peuple uniforme mais multicolore, formé par le Saint-Esprit selon la diversité de l'humanité et la variété des peuples et cultures, "*des hommes de toutes races et de toutes langues, de tous peuples et de toutes nations.*" (Ap 5,9-10).

Des langues sanctifiées

La Bible n'enseigne pas que, pour s'adresser à Dieu, il serait nécessaire d'avoir recours à une langue sacrée, comme c'est le cas dans de nombreuses religions. Au contraire, sous le souffle du Saint-Esprit, toutes les langues sont appelées à proclamer les merveilles de Dieu ! En effet, parce que tous les peuples avec leurs diversités sont invités à se laisser transformer pour devenir louange au Seigneur, les langues elles-mêmes, au contact de l'Évangile, sont destinées à entrer dans un mystérieux processus de purification et de perfectionnement qui doit les rendre de plus en plus aptes à exprimer le mystère chrétien en toute vérité.

Le modèle de ce processus de sanctification reste bien sûr celui du peuple hébreu et de sa langue. On ne peut douter, en effet, que la langue hébraïque, qui est celle par laquelle Dieu se fit connaître et qui fut donc, en quelque sorte, le vecteur de la Révélation, ne bénéficiât d'une grâce providentielle tout à fait particulière la disposant à prendre comme l'empreinte de l'inspiration

divine dans son génie propre de langue orientale. De ce fait la langue de la Torah conserve une place unique dans l'histoire de la Révélation et parmi toutes les langues de la terre. Cependant, depuis les premiers siècles chrétiens, la liturgie de l'Eglise a connu diverses expressions selon les cultures et les langues des peuples gagnés à la foi chrétienne : outre le grec, seconde langue biblique, puis le latin qui s'imposa en Occident, elle s'est développée en syriaque, en copte, en arménien, en éthiopien, en arabe, etc.

Au IXe siècle, les frères Cyrille et Méthode se vouèrent à l'évangélisation des Slaves. Pour ce faire, Cyrille traduisit en leur langue les textes bibliques et liturgiques. Mis en cause par des clercs germaniques qui leur reprochaient de falsifier les textes sacrés en utilisant une langue vulgaire, les deux frères furent soutenus par le pape Hadrien II qui approuva leur démarche. "*Le profil spirituel des frères de Salonique, disait le pape Benoît XVI, se révèle surtout dans l'attrait de Cyrille pour les écrits de Grégoire de Naziance, dont il apprit la valeur du langage pour la transmission de la Révélation (...) Cyrille et Méthode avaient travaillé au projet de traduire en slavon les dogmes chrétiens (...) d'où la nécessité d'utiliser des lettres plus conformes à la langue parlée que celles du grec. C'est ainsi que naquit l'alphabet glagolitique, plus tard appelé cyrillique en l'honneur de saint Cyrille (...) Cyrille et Méthode avaient compris qu'un peuple ne peut considérer avoir reçu pleinement la Révélation avant de l'avoir entendue et lue dans sa langue. Tous deux sont la référence de ce qu'on nomme inculturation, en vertu de laquelle les peuples doivent imprimer dans leurs cultures propre le message révélé et exprimer la vérité du salut dans leur langues... En cela l'Eglise voit en eux une source d'inspiration et d'action toujours valable.*"¹

La langue des fils de Japhet

Les vicissitudes de l'histoire ne permettant jusqu'à présent qu'une connaissance très partielle des antiques liturgies celtiques, on ne sait avec certitude si les moines celtes ont célébré jadis les Saints mystères dans leur langue. Théodore Hersart de la Villemarqué, *alias* Kervarker (1815-1895), a cependant mis en lumière la prodigieuse richesse de la *poésie des cloîtres celtiques*,² héritière de la tradition des druides dont l'enseignement était porté par le chant. En Bretagne où, comme dans le reste de la chrétienté occidentale, la liturgie était célébrée en langue latine, on trouve une survivance de cette tradition dans le riche répertoire des chants sacrés dont certains, très anciens,³ ont conservé les rythmes composés communs aux modes celtiques jadis étudiés par Maurice Duhamel (1884-1940)⁴, et encore les rimes internes propres à cette poésie. Ces cantiques spirituels sont à rapprocher des gwerziou, ces complaintes traditionnelles en lesquelles les musicologues reconnaissent la musique modale qui existait en Europe à la naissance du plain-chant. En parfaite harmonie donc avec le répertoire grégorien, ces cantiques bretons ont accompagné les liturgies paroissiales avec leurs spécificités locales, particulièrement les pardons, ces célébrations patronales très importantes dans le christianisme breton.

C'est dans ce contexte que se développa une abondante littérature religieuse favorisée par la publication en 1499, par le prêtre trégorrois Jehan Lagadeuc, du *Catholicon*, premier dictionnaire trilingue imprimé au monde, en breton, latin et français, ouvrage particulièrement destiné à l'usage des clercs. Ceux-ci, bien que tenus de réciter les heures canoniales en latin, purent

¹ Benoît XVI, Audience Générale du 17 juillet 2009.

² *La légende celtique et la poésie des cloîtres en Irlande, en Cambrie et en Bretagne*, par le vicomte Hersart de la Villemarqué, membre de l'Institut, Paris, Librairie académique, Didier et Cie 1864.

³ Comme le *Kantik ar Baradoz* [Cantique du Paradis], attribué à saint Hervé, moine barde du VIe siècle.

⁴ *Annales de Bretagne*, Vol 26, n°26-4, *Les 15 modes de la musique bretonne*, 1910.

bénéficier dès 1570 d'une édition d'un Livre d'heures avec traduction en langue bretonne, réalisée par Gilles de Saisy de Kerampuil, recteur de Cléden-Poher⁵. Cette édition probablement assez confidentielle fut suivie en 1712 du très populaire bréviaire latin-breton, maintes fois réédité, ⁶ du prêtre léonard et auteur prolifique Charlez ar Briz.

Parallèlement à la publication de très nombreux ouvrages de piété, furent également publiés, particulièrement aux XVIIe et XVIIIe siècles, des travaux lexicographiques, témoins de l'intérêt croissant des savants pour la "*langue armorique*" considérée alors comme l'une des plus anciennes et des plus vénérables de l'univers, véritable *langue matrice* des langues européennes.⁷ Elle fut ainsi l'objet d'une vénération toute particulière de la part du bienheureux Père Julien Maunoir (1606-1683) qui voyait dans l'*idiome armorique* la "*langue des anciens Celtes*" - l'une "*des primitives que les enfants de Japhet, (l'un des fils de Noé), apportèrent en Europe*"⁸, et qui voulut fournir aux prêtres qui travaillaient avec lui aux *Missions Bretonnes*, un dictionnaire et une grammaire de cette langue dont il s'employa sincèrement à favoriser l'usage et la conservation.

Mais cet intérêt renouvelé, qui pouvait laisser présager un nouvel élan pour la langue bretonne, en lien avec les autres réveils celtiques, se heurta à une répression étatique sans précédent lorsque la Révolution Française ôta à la Bretagne ses droits séculaires et fit voler en éclats l'autonomie relative -certes régulièrement battue en brèche par le pouvoir royal - dont elle jouissait encore sous la couronne de France depuis la perte de son indépendance en 1532. Du fait de son attachement à la tradition catholique, la Bretagne fut considérée par les révolutionnaires comme un fief de l'*obscurantisme*, et sa langue, désignée comme le principal vecteur de la *superstition*⁹, fut interdite par la République. A partir de cette période, au sortir des grandes persécutions anti-religieuses révolutionnaires, malgré la diversité des régimes qui se succédèrent en France, l'usage de la langue bretonne apparut comme une forme de résistance ou même d'opposition au pouvoir central, situation qui embarrassa fort l'église d'alors, soucieuse avant tout de se maintenir dans la société et ayant souvent à sa tête des évêques français détachés de tous sentiments bretons.

Une langue à sauver

La langue bretonne eut alors son héros en la personne de Jean-François Le Gonidec de Kerdaniel (1775-1838)¹⁰, qui par sa grammaire, ses dictionnaires et ses diverses publications, dota le breton des outils indispensables à sa survie et à son développement. S'employant à unifier l'orthographe et à codifier la grammaire, il voulut aussi, en ayant recours à sa connaissance du breton ancien et du gallois, purifier le vocabulaire d'emprunts excessifs au français. Mais ses travaux suscitèrent une opposition farouche, spécialement de la part d'une partie du clergé de cette époque, jaloux de ses prérogatives et fermé à toute évolution orthographique et lexicologique. Ainsi à

5 Cet auteur publia également, en 1576, une traduction bretonne de la *Summa doctrinae christiana*, rédigée en 1554 par saint Pierre Canisius (1521-1597) et connue sous le nom de *Grand Catéchisme*.

6 *Heuryou brezonek ha latin*, imp. Jacques Kerver, Paris, 230 p., titre donné postérieurement par La Villemarqué.

7 On le trouve exposé par exemple dans le *Dictionnaire François-Celtique ou François-breton*, publié en 1732 par le Père Grégoire de Rostrenen, ou encore dans le *Dictionnaire de la Langue Bretonne* de Dom Louis Le Pelletier paru en 1752.

8 *Sacré Collège, De l'excellence de la langue Armorique*, p. 10-11.

9 Le député Barère de Vieuzac, présentant devant le Comité de Salut Public, le 17 janvier 1794, un rapport sur les idiomes, n'hésita pas à affirmer : « *la superstition parle bas-breton.* » Et l'on sait que ladite "superstition" désignait ni plus ni moins la foi catholique.

10 Cf. Louis-Marie Dujardin, *La vie et les œuvres de Jean-François-Marie-Maurice-Agathe Le Gonidec, grammairien et lexicographe breton, 1775-1838*, Brest, Impr. Comm. & adm.1949.

Quimper, lorsque Monseigneur Joseph-Marie Graveran voulut, à partir de 1840, faire adopter les réformes de Le Gonidec dans son diocèse, une opposition fit rage dans le clergé, si bien que son successeur prenant le parti des détracteurs fit détruire tous les ouvrages comportant la nouvelle orthographe.

Constatant qu'au Pays de Galles, la traduction de la Bible en gallois avait beaucoup contribué au maintien de la langue dans la population, Le Gonidec voulut faire de même en Bretagne et, fort de l'obtention de l'imprimatur pour son catéchisme publié en 1826, il le demanda pour sa traduction du Nouveau Testament. Suite au refus qu'il essuya, il se tourna vers une organisation protestante anglaise qui prit l'édition à ses frais en 1827, ce qui lui valut une mise à l'index par les évêques concordataires de Bretagne. Il fallut attendre 1866, bien après la mort de l'auteur, pour que ses disciples publient sa traduction complète de la Bible mais toujours sans imprimatur.

Véritable pionnier du relèvement linguistique et surnommé à ce titre *Reizher ar brezhoneg*, le "réformateur du breton", Le Gonidec eut, malgré l'opposition de ses adversaires, une influence décisive sur l'évolution de la langue. Il ouvrit la voie au grand développement littéraire que poursuivirent Frañsez Vallée (1860-1949), lui aussi grammairien et lexicographe, puis Roparz Hemon (1900-1978) qui favorisa avec sa revue *Gwalarn* l'épanouissement d'une littérature bretonne diversifiée et de grande qualité linguistique.

A partir de la fin du XIXe siècle on vit se développer une presse bretonne chrétienne accompagnant l'éclosion d'un apostolat breton militant. Il faut, bien sûr, citer ici l'abbé Yann-Vari Perrot (1877-1943) qui prit la direction de la revue *Feiz ha Breiz* en 1907, puis fonda cette même année le *Bleun-Brug*, mouvement dont le but était de : "*Défendre les plus essentielles traditions de la Bretagne catholique, maintenir la langue bretonne, soutenir le renouveau littéraire, revendiquer pour la Bretagne le plein exercice de ses droits en matière culturelle et linguistique et en matière d'enseignement.*" Dans le Vannetais, le barde paysan Loeiz Herrieu (1879-1953) qui fonda en 1905 la revue *Dihunamb* et développa un militantisme très actif. Dans le Trégor, un autre paysan, Erwan ar Moal (1874-1957), prit en 1907 la direction de la revue *Kroaz ar Vretoned* et déploya de multiples initiatives en faveur de la tradition bretonne.

Les éditions chrétiennes connurent également un développement très important. Outre les nombreux ouvrages destinés à expliquer et à suivre la Messe, il faut faire une place à part aux Livres de messe en latin-breton : citons le *Parrosian romen latin ha brezonek*, édité à Rennes en 1874 d'après une traduction bretonne du poète Yann-Vari Ar Yann, à la demande de Mgr David, évêque de Saint-Brieuc et Tréguier ; *An Ofren ar Zul hag ar bloaz* de l'abbé Kerné, édité à Brest en 1891 ; *Levr oferenn latin ha brezonek* de Yann-Vari Ar Gall publié en 1900 à Brest et à Quimper ; *Levr neves an oferen hag ar gousperou e latin hag e brezoneg* du chanoine Yann-Vari Ugen publié à Quimper en 1922 ; *Livr oferenn* du chanoine Gwilhevig publié à Vannes en 1923 puis, en 1927, en collaboration avec l'abbé Matelin ar Prielleg, sa réédition augmentée des vêpres. Fruit d'un énorme travail de traduction, ces ouvrages témoignent d'un effort constant de développement de la langue.

Cependant, ni cet intense travail littéraire et culturel, ni ce militantisme louable, ne parvinrent à enrayer efficacement le déclin du breton dans la population. Durant la Troisième République (1870-1940), sous les effets conjugués de l'école obligatoire, de la conscription, des changements économiques et de l'exode rural, l'abandon de la langue et de la bretonnité s'imposèrent de plus en plus comme unique voie d'accès possible au progrès social. La Grande Guerre qui fit s'effondrer les derniers pans de la chrétienté européenne, emporta la Bretagne dans son tumulte : les Bretons abandonnèrent désormais massivement leur langue et leurs costumes ancestraux, gardiens de leurs traditions. L'assassinat de l'abbé Perrot, le 12 décembre 1943, en pleine occupation allemande, sonna le glas du mouvement catholique breton d'entre les deux

guerres. A l'après-guerre, pour motif de collaboration présumée avec l'ennemi, s'exerça une forte répression du mouvement politique et culturel breton appelé communément l'Emsav, qui se reconstruisit dans les années 1960-70, en créant de nouvelles structures marquées parfois par les idéologies du moment, dans le contexte d'effacement de la société rurale traditionnelle et d'avènement d'une société sécularisée.

Du Missale romanum de 1969 au Levr Oferenn de 2021

Suite au Concile Vatican II qui voulut favoriser dans la liturgie latine l'usage des langues vernaculaires, la réforme liturgique conduisit à la promulgation, en avril 1969, par le pape Paul VI, d'un nouveau Missel Romain qui, espérait-il, serait reçu "*comme un signe et un instrument d'unité*" afin que, "*dans la diversité des langues une même prière monte ainsi vers le Père*".¹¹ En Bretagne brittophone, où ces dispositions ne manquèrent pas de susciter chez beaucoup l'espoir légitime de voir se développer une liturgie en langue bretonne, on passa généralement au contraire des messes en latin-breton à des célébrations uniquement en français, avec, de surcroît, les divagations liturgiques qui marquèrent l'après-concile. Il se trouva cependant des prêtres pour se consacrer à la traduction bretonne des divers livres liturgiques, spécialement dans le diocèse de Saint-Brieuc et Tréguier.

Pour ce qui est du Missel, l'abbé Loeiz ar Floc'h (1909-1986), *alias* Maodez Glanndour, célèbre écrivain breton, obtint dès juillet 1969, dans le cadre d'une commission interdiocésaine Saint-Brieuc-Vannes, les imprimaturs de Mgr Kervéadou, évêque de Saint-Brieuc et Tréguier, et de Mgr Auguste Boussard, évêque de Vannes, pour sa traduction des quatre Prières eucharistiques ; puis en novembre 1969, l'imprimatur de Mgr Kervéadou pour l'Ordinaire de la Messe et les Préfaces. De son côté, l'abbé Marsel Klerg (1912-1984), directeur de la revue *Barr Heol*, qui avait déjà publié, avant le Concile, de nombreuses traductions de textes liturgiques, entama une traduction complète du Missel et des Lectionnaires, à partir des originaux latins, et obtint dès 1970, l'imprimatur du diocèse pour ses premières publications. Il précisait cependant qu'il ne s'agissait pas d'une traduction officielle, c'est-à-dire agréée par la Congrégation du Culte Divin, mais d'une édition provisoire "*en attendant la traduction officielle pour tous les diocèses bretons*". Imprimées à leurs frais et en partie par eux-mêmes sous forme de modestes fascicules, leurs publications en breton unifié (*peurunvan*) furent immédiatement adoptées par des prêtres de toute la Bretagne et même au-delà, par des missionnaires et religieux bretons.

Dans le diocèse de Quimper et Léon, l'abbé Pierre-Jean Nédélec (1911-1971) anima avec Mgr Visant Favé (1902-1997), dans le cadre de la *Kenvreuriez ar Brezoneg*, une équipe de traducteurs qui permit l'édition, en 1970, d'un missel d'autel (*Leor-overenn evid an aoter*), puis d'un lectionnaire du Temporal en 1972, le tout dans l'orthographe marginale de l'université de Brest.

Les années passèrent sans que soit en vue l'édition d'une traduction officielle pour l'ensemble des diocèses bretons. En 1989, l'abbé Yann Talbot (1940-2018), prêtre du diocèse de Saint-Brieuc-Tréguier, afin de faciliter la célébration de la Messe avec de petites assemblées, publia un livret intitulé *Levrig ar c'hristen*, comportant l'Ordinaire de la Messe et un choix de Préfaces bien traduites du latin, ainsi que des cantiques. Pour le diocèse de Quimper et Léon, en 1997, l'abbé Job an Irien publia, aux éditions de Minihi Levenez, un livre de messe augmenté d'un rituel des sacrements (*Leor an overenn hag ar zakramanchou*), réalisé principalement à partir des adaptations françaises. Dans sa préface, Mgr Clément Guillon précisait avoir demandé l'approbation du Saint-Siège, qui cependant avait sursis, ne voulant approuver qu'une traduction pour une langue donnée. Il était donc nécessaire que les trois évêques directement concernés formulent un projet commun.

11 Constitution Apostolique Missale Romanum n°15.

En 1998 fut enfin constituée par messeigneurs Fruchaud, Gourvès et Guillon une nouvelle commission interdiocésaine ayant pour mission d'établir une traduction typique du Missel et du Rituel romains en orthographe unifiée qui permettrait, après approbation du Saint-Siège, "*que chaque dialecte en fasse une adaptation reconnue par chaque évêque.*" Il faut bien reconnaître aujourd'hui que cette commission n'est pas parvenue à mener cette mission à son terme.

En 2008, l'abbé Marcel Derrien (1931-2018), qui en était alors le secrétaire, rencontra de façon tout à fait fortuite et providentielle Michel Dardare, un fringant retraité alors en séjour estival en Bretagne. Informaticien, celui-ci lui proposa son aide technique pour ses travaux. Très vite, l'abbé Derrien, le présenta à l'abbé Jozef Lec'hvien (1919-2015), éminent celtisant, et également prêtre du diocèse de Saint-Brieuc-Tréguier. Malgré l'âge très avancé de ce dernier, leur collaboration pleine d'entrain leur fit entreprendre la réalisation d'une Bible sur le modèle de la néo-Vulgate latine promulguée en 1979 par Jean Paul II. Il s'agissait, dans l'éventualité de la parution d'un Missel, de se conformer à l'instruction romaine *Liturgiam Authenticam* de 2001, qui prescrit que les lectures bibliques des divers livres liturgiques soient extraites d'une même traduction. Pour l'Ancien Testament, ils choisirent de reprendre la traduction du Pentateuque et des livres historiques, réalisée, à partir des originaux hébreux, par l'abbé Pèr ar Gall (1915-1988) en collaboration avec Jozef Lec'hvien lui-même, et qui avait été publiée par leurs soins aux éditions *An Tour Tan* à partir de 1980, avec imprimatur. Pour les livres prophétiques, poétiques et sapientiaux, ainsi que pour le Nouveau Testament, ils optèrent pour les traductions de Maodez Glanndour, effectuées à partir des textes grecs de la Septante, et publiées en collaboration avec l'Abbé Gwilherm Dubourg (1928-1988) aux éditions *Al Liamm*. Avec le décès de l'abbé Lec'hvien, survenu en juillet 2015, le projet semblait devoir être abandonné. Cependant, une nouvelle rencontre providentielle permit à Michel Dardare de poursuivre le travail jusqu'à l'édition en 2018 de *Ar Bibl troet e brezhoneg*, aux éditions Penkermin.

En avril de cette même année l'abbé Derrien décéda à son tour, et la perspective de publier une traduction bretonne complète du Missel Romain sembla s'être éloignée pour longtemps. Il parut cependant envisageable de réaliser un *Levr Oferenn* pour les fidèles en édition restreinte permettant aux personnes intéressées d'avoir accès aux textes de la liturgie en breton unifié. Dès lors commença donc une intense activité de mise en forme, de correction et de recherche pour remédier aux divers manques. En effet, un tel ouvrage est une composition à partir du Missel Romain d'autel et du Lectionnaire qui contient les lectures bibliques proclamées à l'ambon. Ce Lectionnaire se compose en fait de trois tomes : le Dominical, dont les lectures sont distribuées en un cycle de trois années, le Ferial pour les lectures des messes de semaine, et le Sanctoral ; c'est pourquoi il fut décidé que le *Levr Oferenn* comporterait lui aussi trois tomes, le Dominical, le Ferial et le Sanctoral.

Suite à la publication le 23 septembre 2017 du motu proprio *Magnum Principium* précisant les conditions d'une traduction correcte des livres liturgiques, le texte du *Levr Oferenn* a été remanié afin que, tout en respectant le génie la langue bretonne, la traduction rende pleinement et fidèlement le sens du texte original, et fasse resplendir l'unité du rite romain. Pour cela, il a été fait usage des travaux lexicologiques les plus récents, de Martial Ménard (1951-2016), des Editions Preder et aussi du dictionnaire de théologie de Turiaw ar Menteg (1941-2001). Mention spéciale doit être faite du missel des pays anglophones, le *CTS new Sunday Missal*, en latin-anglais, qui a beaucoup servi pour ce travail.

En attendant l'heureux temps où paraîtra une traduction officielle de la liturgie latine en langue bretonne, nous espérons que ce *Levr Oferenn* favorisera chez les fidèles brittophones une meilleure participation à la vie liturgique et une adhésion plus complète au mystère du Christ.

Nous offrons cet ouvrage en hommage à tous ceux qui y ont contribué et spécialement tous ces prêtres précités qui sont désormais partis vers la Maison du Père.

Le livre de l'Apocalypse rapporte le commandement donné à l'apôtre Jean lors d'une vision : "*Puis on me dit: Il faut que tu prophétises de nouveau sur beaucoup de peuples, de nations, de langues, et de rois.*" (Ap 10,11) Puisse ce Missel des fidèles résonner comme une prophétie pour le peuple breton et contribuer à ce que la Bretagne continue d'élever sa voix en sa langue si précieuse dans le Chant des Peuples.

Frère Benead Vialaneix,
le 6 janvier 2021, au jour de l'Épiphanie.